

Aux Etats-Unis : CONCESSION GOUVERNEMENTALE EN FAVEUR DES PARTICIPANTS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 1960

La Chambre des représentants a adopté — en août dernier — un projet de loi laissant à la discrétion du Département d'Etat et du Ministère de la justice le choix des étrangers soumis à la formalité de la prise des empreintes digitales à leur entrée aux Etats-Unis.

Cette mesure a pour but notamment d'assurer la participation des athlètes des pays de l'Est de l'Europe aux Jeux Olympiques d'Hiver qui se tiendront à Squaw Valley en 1960.

A plusieurs reprises des voyages de citoyens soviétiques aux Etats-Unis avaient dû être annulés à la suite de leur refus de laisser prendre leurs empreintes digitales. Le gouvernement soviétique estimait en effet que cette mesure était *humiliante* (quoiqu'étant imposée aux voyageurs du monde entier se rendant aux E.-U. — *Réd.*)

Nous pensons que l'intervention de M. Avery Brundage y est pour beaucoup dans cette heureuse décision américaine en faveur des participants soviétiques aux Jeux de 1960.

Une histoire véridique au sujet de Squaw Valley. . .

Querelle de montagnard !

de Melvin Durslag

L'absence totale de toute activité constructive à Squaw Valley, ce lieu choisi pour le déroulement, dans deux ans et demi à peine, des prochains Jeux Olympiques d'Hiver, ne manque pas de vous impressionner d'une façon alarmante.

Une énorme pancarte, dressée au bord de la grand-route, proclame avec fierté que ce site sera l'emplacement des Jeux d'Hiver de 1960, mais dans la Vallée elle-même règne une tranquillité telle qu'on y entendrait tomber un clou, s'il était donné à l'Etat la satisfaction de pouvoir l'y laisser tomber !

J'ai récemment poussé une reconnaissance dans la Vallée de la Squaw, en compagnie de M. Wayne Poulsen, le jeune propriétaire qui, depuis plus d'un an, s'entraîne à courir le slalom avec l'Etat.

Dans cette dispute, M. Poulsen n'est pas sans s'appuyer sur un terrain solide. Mais l'Etat, lui non plus, ne manque pas d'arguments de poids.

Pendant ce temps, près d'une seconde année a de nouveau été perdue, à cause de cette mésentente, et aussi par le fait que les grosses chutes de neige habituelles dans la Vallée ne permettent d'y travailler que de mai à novembre. Si bien que l'Etat se verra obligé de mettre sur pied en deux ans des aménagements et constructions dont la réalisation en demanderait trois.

Située dans les Sierras, à quelque douze kilomètres du Lac Tahoe, Squaw Valley constitue une magnifique propriété foncière de petite importance.

Entourée de montagnes aux profils élégants, elle offre une prairie verdoyante, semblable à une image où, ici et là, de jolies cascades animent le paysage.

Tout en ce lieu serait idéal, je le dis bien, pour une manifestation Olympique, à un détail près, c'est que, à l'exception d'une cahute, d'un ski-lift et de quelques beaux points de vue, il ne s'y trouve littéralement rien.

Pour bien comprendre l'histoire de cette intrigue montagnarde, il convient avant tout que vous soyez renseignés sur les propriétaires de ces terres.

Dans sa presque totalité, la Vallée de la Squaw est entre les mains (a) de Poulsen, (b) du Service forestier des Etats-Unis, (c) de la firme immobilière Kuhn et Miller, et (d) d'un groupe présidé par Alexandre Cushing qui, sans se soucier des autres, a vendu la Vallée au Comité International Olympique. (« Vendu » est exagéré ! *Réd.*)

Cushing s'est déclaré d'accord de louer son terrain à l'Etat, pour une durée de 30 jours, pendant les Jeux Olympiques, au prix de 1 dollar.

POULSEN TIENT BON

Le Service forestier a donné son terrain à bail à l'Etat, pour 30 ans, au prix de 10 dollars, et Kuhn et Miller ont également consenti un bail de 30 ans, à un taux plus substantiel, non divulgué.

Seul Poulsen demeure inébranlable. Or, sans ses terrains, les Jeux Olympiques d'Hiver ne pourront avoir lieu en Californie.